



Prélèvement mensuel par un site

Par **quentinus2**, le **27/05/2009** à **10:14**

Bonjour,
Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour ce site, dont les lectures m'ont parfois rendu service.
Ayant moi même un soucis, j'ai décidé de faire le pas et de m'inscrire aujourd'hui.
Je me suis inscrit en janvier 2009 au site unerencontre.com pour un mois au tarif de 22,95€ par carte bancaire.
Peu satisfait des prestations du site, je décide de ne plus y retourner au bout d'une semaine et de supprimer mon compte. Cette opération fût impossible à réaliser le jour où je décidai de le faire, pour je ne sais qu'elle erreur du serveur ou autre raison. Le jour même je reçu de nouveau des mails du site. Je tente à nouveau de supprimer mon compte, en vain.
Je décide alors, pour ne plus être assailli de mails, de modifier mes informations personnelles sur le site (pseudo, mot de passe, mail...).
Grave erreur de ma part. Je m'aperçois début mai, que mes relevés de comptes comportent un prélèvement mensuel similaire de 22,95€ depuis janvier et ceci jusqu'à avril. L'intitulé du prélèvement étant "NETPROD CORP C", je ne vois pas à quoi celui-ci correspond et tape ce même intitulé dans mon moteur de recherche. Je trouve alors que c'est la société qui gère le site internet. Je me rends donc de nouveau sur ce site et lit les conditions générales:
Article 7 Durée de l'abonnement et résiliation
7.3 Reconduction tacite
"A l'expiration du Pack, celui-ci sera renouvelé tacitement pour la même période que celle qui avait été souscrite au titre de l'abonnement standard (hors offres promotionnelles, Pack Découverte 24 heures et Pack SMS), jusqu'à ce que le Membre notifie à Unerencontre.com son souhait de résilier son abonnement et sauf résiliation anticipée effectuée par le Membre 48h avant la fin de son Pack en cours :
- directement sur le site en désactivant le lien « renouvellement automatique »
Pour les membres qui souscrivent à un Pack découverte 24 heures, Pack 1 mois ou un Pack 3 mois, Unerencontre.com leur notifiera uniquement lors de leur achat sur le site, que leur pack sera automatiquement renouvelé.
http://www.unerencontre.com/?f=wc_terms&d=wc_sidePages
Malgré 3 mails envoyé depuis leur site, je n'ai obtenu aucune réponse de leur part. Dois-je leur écrire:
ServiceClient Unerencontre.com
NETPROD Corporation
120 rue Jean Jaurès

92300 Levallois Perretrnet si oui, dois-je leur transmettre un Relevé d'Identité Bancaire, seule possibilité restante de m'identifier?rnOu encore, dois-je aller faire opposition à ma banque?rnMerci d'avance.

Par **jeetendra**, le **27/05/2009** à **11:05**

bonjour, contactez la dgccrf à paris, la clcv, ils vous indiqueront la démarche à suivre, courage à vous, cordialementrnndgccrf à parisrn8, rue FROISSARTrn75153, PARIS CEDEX 03rnDu lundi au vendredirnde 9h à 12h et de 14h à 17hrnTéléphone : 01 40 27 16 00rnMél : ud75@dgccrf.finances.gouv.frnrnCLCV - 17, rue Monsieur- 75007 PARIS Tél. : 01 56 54 32 10

Par **ricolag**, le **27/05/2009** à **11:06**

Bonjour,rnrnJ'ai eu un problème similaire avec un abonnement malgré ma résiliation dans les délais .rnVoici la procédure que j'ai adopté:rnrnOpposition sur prélèvement, vous aurez des frais à payer.rnEnvoi d'un AR avec une copie de l'opposition. Dans votre cas, vous devrez reformuler une demande de résiliation en précisant que la demande de résiliation a déjà été faite sans que le site en tienne compte.rnrnConservez tous vos courriers et vos mails concernant ce site, ils vous seront utile en cas d'une demande de paiement via une mise en demeure. rnCela met arrivé, j'ai contacté ce service sur l'adresse de site fournie via le lien "payé en ligne" pour exprimé mon contentement. Suite à cela je n'ai rien fait, seulement attendre et quelques jours plus tard, je recevais une annulation de facture.rnrnEn revanche, cela risque d'être difficile de demander le remboursement des prélèvements.rnrnBon courage.

Par **quentinus2**, le **27/05/2009** à **11:34**

Merci de votre réponse.rnMon espérance prioritaire est la fin des prélèvements.

Par **member101**, le **20/07/2009** à **00:36**

Bonjour,rnrnVous pouvez aussi annuler votre carte bancaire et demander une autre. C'est une solution un peu absurde, mais parfois on n'a que ce choix.rnrnBon courage !

Par **Claude**, le **19/08/2009** à **11:25**

J'ai eu aussi les memes déboires avec une rencontre.com car il se servent du pack découverte 1 € pour vous fourger un abonnement mensuel par tactile reconduction. rnIl faut regarder leurs conditions générales de ventes (un vrai roman) pour voir ca. C pas mis en

évidence sur le formulaire de paiement.rnrnCe sont des ROUBLARDS.rnrnMoi j'ai fermé mon compte définitivement et me suis assis sur mes 3 x 22 euros. Je surveille mon compte en banque pour voir si ca continue pas. si c le cas je ferai opposition sur tous les prélèvements.rnrnDe toute manière ce genre de mentalité ce paie un jour ou l'autre.

Par **ChevignoN**, le **24/11/2009** à **18:28**

Bonjour,rnrnje viens d'avoir exactement le même problème.rnrnJ'ai donc supprimé mon compte, visiblement c'est la seule manière de mettre fin à tout ça.

Par **nico**, le **20/01/2010** à **21:39**

bonjour!! rnrnil suffit de supprimer tout simplement le compte sur le site pour que les prelevement s'arrete???? rnrnmerci d'avance

Par **scratshy**, le **01/04/2010** à **19:26**

je viens juste de supprimé mon conte je v veiller au grain si quelqu'un a des réponses si sa a continuer après dite moi ...

Par **Romu85**, le **17/04/2010** à **18:54**

salut.Je viens également d'avoir un prélèvement de netprod et jme souviens effectivement m'être inscrit à "une rencontre.com".Cela me met très en colère et je compte bien les récupérer mais je suis d'avis également de les mettre hors d'état de nuire.Je suis donc d'accord pour que l'on unisse et coordonne nos actions.

Par **Romu85**, le **17/04/2010** à **18:59**

Pour me contacter:Romu85190@hotmail.fr

Par **doudou13010**, le **23/04/2010** à **09:32**

attention, netprod est radiée depuis le 25/03/2010 mais tente tout de même des prélèvements bancaires sur les comptes (j'ai le même souci que l'auteur du post principal). ce sont des débits CB donc il suffit de déposer réclamation à la banque et c'est annulé sans frais.rnj'ai écrit à 4 reprises à la société sans résultat donc je vais ce jour déposer une plainte au

commissariat pour tentative d'escroquerie car une société radiée ne peut en aucun cas débiter des sommes pour une prestation qu'elle n'est plus en droit d'exécuter !

Par **doudou13010**, le **23/04/2010** à **14:18**

plainte déposée au commissariat de marseille 10eme pour tentative d'escroquerie ce matin.rnj'ai découvert que le gérant, monsieur Didier RYCKELYNCK avait 2 autres sociétés:rn-Dryvenet à Neuilly, disparue de sa domiciliation depuis 2008,rn- Peexweb créée en 2010, dans une domiciliation.rnrna cette occasion, j'ai pu découvrir son numéro de portable 06 79 43 17 xx et je l'ai appelé en compagnie du brigadier chef enregistrant la plainte.rnrnune explication confuse et compliquée a eu lieu, le gérant parlant de CGV et de résiliation simple à faire (c'est faux! + 4 mails expliquant que j'allai déposer plainte) et de société vendue à une société luxembourgeoise.rnrnles juges décideront de qui a raison ou tort mais je vais me porter partie civile (frais payés par votre assureur si vous avez une défense recours via votre assurance habitation) et j'enjoins toutes les autres victimes à en faire autant.rnrnde tels agissements ne doivent plus être possibles.

Par **VERBERNARD**, le **23/06/2010** à **10:47**

j'ai eu le même souci que vous j'ai à se jour supprimé mon compte, voir rubrique aide qui vous dirigera comment procéder c assez facile. rnIl me reste à vérifier le Mois prochain ou et les autres si ils me prélève encore la somme de 29,99 par Mois. Affaire à suivre. Bonne journée à tous.

Par **coeur**, le **23/07/2010** à **09:15**

bonjourrnje viens de lire ton message rnmoi depuis le mois de mars que je me suis inscrite il me preleve 29.99 par mois g supprimer mon compte en avril et il me preleve toujours 29.99 a ce jourrnle seul moyen c d'annuler ta carte bleu je viens de le faire a l'instant rnmemme en supprimant ton compte chez eu il te preleve quand meme rnbon courage

Par **herve**, le **24/07/2010** à **17:39**

moi j'ai ete inscrit sur meetic , easy et unerencontrernrn sur meetic et easy galere pour ce desinscrire ! ai perdu 300 euros sur les 2 sites !rn sur unerencontre jamais rencontre ce genre de probleme me suis desinscrit sans probleme et sans etre renouvele

Par **Tomato**, le **27/07/2010** à **15:04**

Bonjour,rnrnj'ai moi aussi été prélevé chaque mois alors que je n'allais plus sur le site et que j'avais demandé au service client de supprimer mon compte (impossible de le faire en ligne, service indisponible etc.)rne je ne comprends pas, si le site a été vendu, pourquoi on est encore prélevé sans être averti du changement. en plus sur les conditions de vente ont aussi changé et on n'est pas prévenu, en plus il est écrit que c'est le droit luxembourgeois qui est appliqué mais moi j'étais inscrit sur un site où c'était la loi française. J'ai peur de me faire encore prélevé sans pouvoir les arrêter.rnQuelle arnaque !!

Par **doudou13010**, le **28/07/2010 à 15:36**

déposez plainte, c'est le moyen le plus efficace...rnelles escrocs ont une sainte horreur de la police

Par **Pilop**, le **06/08/2010 à 13:51**

Merci pour ces infos, idem, suite à un abonnement à 1 euro pour une journée, ils m'ont prélevé un abonnement d'un mois automatiquement par la suite de 29,99 euros.rnrnJ'irais porter plainte après lecture du contrat.rnrnJe me suis dés-inscrit en espérant ne pas payer le mois prochain à nouveau.rnrnBonne journée

Par **Sorel1234**, le **11/08/2010 à 16:30**

Il m'est arrivé la même chose qu'à Pilop, sauf que j'ai mis 3 mois à me rendre compte qu'il me prélevaient 29,99€ par mois (alors que je m'étais juste engagé pour un jour).rnrn90€ est une somme conséquente pour moi, y a-t-il un moyen pour que je les récupère ?rnrnSi je porte plainte, n'y a-t-il pas un risque que, au final, je perde encore de l'argent (frais de procédures ...) rnrnrnrnJe suis partant pour une action commune.

Par **doudou13010**, le **11/08/2010 à 17:17**

déposer une plainte est gratuit. demander à sa banque une annulation des prélèvements frauduleux est gratuit. seule la constitution de partie civile est payante, mais si vous avez une assurance protection juridique, c'est gratuit.....rnet même si ça coûte du temps, ça vaut le coup de casser les pieds aux escrocs..rne je vous dis pas le plaisir d'entendre le boss bafouiller au téléphone quand j'ai passé mon portable à l'inspecteur au commissariat: ça n'a pas de prix un plaisir comme ça!!!!

Par **Sorel1234**, le **11/08/2010 à 18:03**

Très bien j'irais à ma banque demain, on m'a déjà plus ou moins expliquer la procédure.rnrnCependant je me demandais si finalement l'entreprise ne risquait rien étant donné qu'il y avait marqué quelque part en tout petit qu'il y avait automatiquement le démarrage d'un abonnement après le jour d'essai à 1€.

Par **doudou13010**, le **11/08/2010** à **19:01**

non, car l'entreprise qui avait le site a été radiée donc elle n'a plus le droit d'exercer!!!!!!

Par **kikstyll**, le **24/08/2010** à **21:51**

Bonjour, rnJ'aurai aimer avoir plus de reponse a mes questions suite a des prelevements d'un site ou j'y ai annulé mon abonnement.rnJ'aurai voulu savoir, si comme dit un des membres sur le forum, si en changeant sa carte bancaire les prelevement s'arreterons??rnMerci a tous d'avances pour vos reponses.

Par **popock**, le **29/08/2010** à **09:18**

bonjour,je me suis inscrit au site unerencontre.com donc j'ai payer par carte bancaire la somme de 29,99€ pour un mois,debut janvier 2010, aujourd'hui fin aout 2010 je paye encore je ne faisait pas attention . je vous remercie pour les conseils apportés bien cordialement popock.

Par **ledragonier**, le **09/09/2010** à **00:30**

Bonjour à tous et merci pour votre aide.rnrnDe mon côté j'étais inscrit à unerencontre.com et j'avais déjà annulé mon abonnement mensuel.rnSeulement, j'ai eu le malheur de réactiver mon compte pour une journée à 1€ afin de consulter mes mails.rnCependant, et ce sont des malins, ils ont réactivé l'abonnement à 29,99€ alors que je n'avais rien demandé.rnJe ne comprenais pas d'où venait le prélèvement "Netprod Co Levallois".rnrnGrâce à vous, j'ai enfin trouvé d'où cela venait. Enfin j'espère.rnEn tout cas ca correspond bien car sur l'historique de mon profil il y a exactement cette somme aux dates de prélèvement en question.rnrnJ'ai donc arrêté l'abonnement automatique et carrément supprimé mon compte du site.rnrnEn espérant que je n'ai plus ce prélèvement le mois prochain.rnrnVoili, voilournrnBonne fin de semaine à tous.

Par **guadeloupe_971**, le **05/11/2010** à **19:02**

Bonjour à tous,rn je me suis moi meme inscrit sur le site rencontre.com le 31 octobre pour

1euro et à ma grande surprise le 01/11 j'ai été prélevé de 78euros... je n'ai souscrit à aucun abonnement mensuel... je découvre donc avec stupeur et effroie que je ne suis pas le seul... qu'est-il possible de faire pour annuler ce prélèvement et demander le remboursement. Tous ces escrocs sur internet nous rendent la vie impossible... Merci de bien vouloir m'apporter une solution afin d'être remboursé et surtout d'éviter que cela ne se reproduise. Merci à tous..;

Par **boss1412**, le **06/11/2010** à **11:39**

Bonjour,rnj'ai fait la même opération que vous sur le site "une rencontre". j'ai découvert après 5 mois qu'ils débitent mon compte à l'ordre de 29.99 eur par mois. rnje sait pas quoi faire exactement!!rnj'ai supprimé mon compte tout d'abord et puis je vais faire un dossier de contestation aux autorités de police.rnQue pensez vous ?

Par **florian78200**, le **17/11/2010** à **01:40**

ESCROQUÉ DE 78 € par le site www.unerencontre.comrnj'ai bêtement répondu à l'offre 1€ par jour, et le lendemain je reçois une confirmation d'un abonnement auquel je n'ai jamais souscrit !!rnil faut que ça cesse.rnrnque ceux qui intentent une action en justice nous préviennent et qu'on s'unisse tous pour que ces voleurs ne puissent plus recommencer !!!rnPREMIERE CHOSE A FAIRE: PREVEZ VOTRE BANQUE QUI NE DOIT PLUS ACCEPTER DE PRELEVEMENT SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE.rnAU BESOIN MONTREZ A VOTRE CONSEILLER BANCAIRE LES TEMOIGNAGES QUI FIGURENT ICI ET IMPRIMEZ LES.rnDENONCEZ LE SITE EN QUESTION EN ECRIVANT DES POST SUR INTERNET, L'INFORMATION DOIT ETRE CONNUE DE TOUSrnbon courage à tous

Par **BRIGAND**, le **05/01/2011** à **09:24**

Bonjour ,j ai voulu profiter sur le site unerencontre de 24h pour 1eur me retrouve avec un autre débit de 78eur ! étant déprimé et célibataire me suis dit pourquoi pas ,jamais pense que serait ainsi débiter de cet somme .j ai pris contact par mail avec le site !me repondre que j ai pas lu les conditions !honnêtement j ai fait confiance pour 24h a 1eur ,me souviens pas d avoir vu les conditions .je suis contrarié +++ mon premier versement de 1eur le 29/12/10 j ai donné les chiffres de ma carte bleue pour un 1 prelevement de 1eur !le 30/12/10 un prelevement de 78eur c honteux j en suis malade !rnhier fait opposition a la banque postale ,par peur d etre encore prelevée par netprod ;

Par **francois31**, le **07/01/2011** à **00:38**

pareil je me suis inscrit pour 1 euro 24 h et il mon preleve 76 euros comment faire si quelqu'un peut m'aider ça sera sympa mon msn battilana31@live.fr merci

Par **twanou**, le **18/02/2011** à **13:41**

Bonjour,rnrnAu sujet du site Unerencontre.com, je conseil aux gens d'évité ce site comme la peste car ils vous prélèvent de façon douteuse. Après avoir payé le pass 1€ pour l'accès d'une journée au site il vous prélève de façon automatique par défaut semble t-il, les mensualités. Je me retrouve à payer 78€ pour un abonnement qui aurait du me couter qu'1 euro. Attention si vous vous abonnez vous vous retrouverez à payé malgré vous tous les mois en prélèvement automatique. là où ils sont fort c'est que vous pouvez annuler ce prélèvement automatique mais il sera déjà trop tard.rnrnCelà n'engage que moi mais je pense que certains membres ne sont que des robots qui vous font croire que des gens crac pour vous ou vous envois des mails qui ne vous réponde jamais une fois que vous décider de prendre contact. Si des gens pense comme moi merci de le signaler car cela m'exaspère, et ils vous prennent vraiment pour des cons. ...Finis les sites de rencontres pour ma part. 1 fois pas 2 ...rnrnPs : les psedos de ces sois disant robots se finissent souvent par exemple (benecha"1s") d'autant plus que la plupart du temps ces contacts prene l'apparence de personnes vivant dans votre ville ayant casiment le même age à 1 an près (1 fois c'est une drôle de coincidence mais quand c'est plus de 3 ou 5fois il y a de quoi se poser des questions) et toujours sans photos , alors sachant que dans ma ville il y a pas énormément d'habitants je trouve ça louche.rnMerci

Par **LOULOU7**, le **24/03/2011** à **08:34**

Bonjour à tous,rnJe viens de m appercevoir que depuis plus de trois mois la sté net prod corporation basée au luxembourg faisait des prélèvements sur mon compte bancaire, d abord des sommes de 29.90 ou 29.99 et maintenant 78.00 euros, c est de la pure escroquerie d autant que moi je ne me suis jamais inscrite sur ce site de rencontre (qui est rencontre.com) que j ai vu sur les forums... J ai immédiatement informée ma banque qui m a conseillée de faire annuler ma carte bancaire et d en faire une nouvelle (assurance prend en charge les escroqueries...) et elle m a demandé de porter plainte à la police et de remplir un formulaire à ma banque pour donner le détail des prélèvements ainsi que les dates (j ai pu remonter que jusqu à septembre 2010 et j en suis à la somme de 337.76 euros, je ne regarde jamais mes comptes et cela fut une tres mauvaise surprise.... Malheureusement les sociétés basées au Luxembourg ou ailleurs à l étranger n ont pas les memes lois et nous ne pouvons rien faire (dixit la gendarmerie), alors mon conseil et le suivant, si vous avez une carte premier il y a des assurances pour les escroqueries, alors n hésitez pas à vous en servir pour ce genre d affaire et surtout de porter plainte, si il y a beaucoup de plaintes peu etre qu ils feront des recherches plus poussées.... Bonne continuation....

Par **Matrix169**, le **26/03/2011** à **19:09**

Salut a tous,rnrnBon ba je viens de me faire berner par ce site aussi.rnrnJ'ai utilisé le pack 1 jour et il m'ont automatiquement prélevé 78€.rnNon pas pour 1 mois (39€) ni pour 3 mois (70€) mais pour 2 mois à 78 !!rnEn gros il m'ont prélevé le + cher sans trop exagérer.rnrnJ'ai annulé l'abonnement automatique mais je ne veux pas cloturer mon compte afin de garder les preuves.rnrnJe vais appeler ma banque et surement aller porter plainte lundi pour ca.rnVous

pensez que ca aboutira ou pas ?
Merci d'avancernBastien

Par **mat66**, le **05/04/2011 à 12:09**

exactement comme toi je file chez les flics, 1 euro le 01/02/2011, 78 euros le 02/02/2011 puis 78 euros de nouveaux le 01/04/2011, si ils sont effectivement fermés et qu'ils n'ont plus le droit de retirer des sommes de mon compte, cela se passe comment pour vous?

Par **revan84**, le **09/04/2011 à 17:29**

j'ai également eu un problème avec ce site, j'ai vu l'essai pour 1 euro donc je me suis dit tiens pourquoi pas je vais tester, hors ce site ne m'a pas plus alors je ne suis plus connecté, un mois plus tard, aujourd'hui en fait, je vois sur mon relevé de compte un débit de 78 euros de NETPROD CORPORATION, je me suis dit mais merde c'est quoi cette blague, grâce à vos témoignages j'ai enfin remarqué que en fait c'est le site unerencontre.com qui viens de me voler, en plus c'est légal comme ils ont écrit une charte là dessus très long et très chiant à lire, il dit bien au milieu de la charte que le renouvellement se fera automatiquement un mois plus tard! mais merde quoi de quel droit il renouvelle l'abonnement sans notre accord, mais en fait on est d'accord indirectement car on a coché la case "j'accepte les conditions de vente" hors c'est chiant à lire alors la plupart des personnes ne le lisent pas et ne se doutent même de c'est arnaque légale. De plus cette société est très roublarde car elle ne vous informe même pas par mail ou par courrier qu'il vous nous renouveler l'abonnement. j'ai fait opposition sur ma carte bancaire et j'ai porté plainte à l'autorité et j'ai exigé un remboursement!
faites passer le message à toutes les personnes de votre entourage pour que toutes les personnes désertent ce site de merde et que pour ceux qui n'ont jamais été de les avertir de cette arnaque!

Par **Ced05**, le **20/04/2011 à 18:00**

Bonjour le forum,
idem dans mon cas : pack découverte un jour pour un euro, et boom je me retrouve prélevé dès le lendemain de 78 euros, alors que j'avais bien décoché le renouvellement automatique après les 24h !! je viens de m'en apercevoir à l'instant, et bien sûr les CGU les protègent en effet, c'est bien écrit.
Seul problème : aucune info sur la page de règlement, on croit régler 1 euro : on en règle 79 !!!!
De la vente forcée ? Mais ce sont des escrocs oui, je ne vois pas d'autre mot, c'est honteux...
J'ai immédiatement tout cloturé chez eux, après avoir imprimé ma "facture" de renouvellement.
Et je compte changer ma CB par sécurité ; problème : il faut une plainte pour que la banque prenne les frais de changement sur l'assurance de la carte...
Pff et tout ça pour faire des rencontres... mais dans quel monde vit-on...

Par **lambert**, le **23/04/2011 à 20:11**

J'ai eu le même problème avec cette société. Ils viennent de me débiter de 78 euros. J'avais pris un abonnement d'un mois au départ. Je vais donc changer de carte de crédit et porter plainte. J'ai lu vos correspondances, ne croyez jamais que si vous fermez le compte de ce site de rencontre, ils vont arrêter le prélèvement. En plus, ils sont installés au Luxembourg ce qui rends toute décision de justice ou de plainte d°+ difficile que si ils étaient en France. Amitiés.
Jack

Par **tirapu**, le **13/07/2011 à 13:33**

je viens d avoir le meme probleme il mon pris 78 euro je me suis desinscrit on verra bien j ai demander un remboursement immédiat il faut porter plainte tous ensemble contre ce site

Par **pat76**, le **13/07/2011 à 16:17**

BonjourrrnrnPour information la société NETPROD CORPORATION qui était auparavant immatriculée au Registre du Commerce et des SoCiétés de Nanterres en est radiée depuis le 25 mars 2010. Certainement à la demande de son gérant qui a préféré la transféré en dehors de la France.rnrnVous aurez le nom du gérant en allant sur :rnrnwww.societe.com.rnrndans la case rechercher une entreprise, vous tapez NETPROD CORPORATION.rnrnvous aurez les détails , le nom du gérant et sa date de naissance.rnrnEnsuite toujours dans la case rechercher une entreprise, vous taperez le prénom et le nom du gérant de netprod corporation. Vous verrez ainsi qu'il dirige deux autres sociétés, une dont l'adresse est à Neuilly sur Seine et l'autre ayant son adresse à SAINT PRIEST.

Par **janou94**, le **25/07/2011 à 13:00**

bonjour rnJe viens de m apercevoir sur mon compte moi un prelevement carrement de 78 euros plus 1 euros supplémentaire la c trop , Il y aussi quelque chose que je comprend pas j ai prit le pack sms je n ai jamais donner mes info bancaire comment il on pu trouver ????

Par **laguneclaire**, le **30/07/2011 à 13:07**

Pareil pour moi ! 1 € puis 78 € sans avoir eu accès au service proposé, d'ailleurs je ne vais jamais sur ce site et j'ai même oublié mon mot de passe (si j'en ai un). J'ai fait opposition immédiatement sur ma CB et j'attends des nouvelles de l'assurance en espérant être remboursée !!

Par **Ludo**, le **13/09/2011 à 13:46**

Bonjour à tous, rnVoici ce que je vous propose : Nous grouper pour agir !rnSi une plainte est déposée à plusieurs, même si la société en question n'est pas inquiétée, cela mettra au moins la pression sur nos établissements bancaires pour rembourser les sommes prélevées. rnSur les conseils de ma banque, je suis allé déposer plainte au commissariat.rnOr, le commissariat n'enregistre pas de dépôt de plainte de particuliers pour ce genre d'affaire. C'est à l'établissement bancaire de déposer une plainte (j'ai le document et texte de loi qui m'a été fourni par le commissariat). rnJe suis retourné à ma banque mais qui ne voit pas là d'évidence qu'il s'agit d'une opération frauduleuse.rnMon but est donc de convaincre nos banques qu'il s'agit bien d'une opération frauduleuse, et ainsi les pousser d'une part à déposer plainte s'ils le souhaitent, et surtout qu'on obtienne le remboursement. En s'unissant, il est également possible de déposer plainte directement contre la société Netprod.rn(En deuxième recours, on fait une descente au Luxembourg avec quelques gourdins)rnSi vous êtes d'accord, contactez moi en privé et laissez moi vos coordonnées.rnAu moins une adresse mail, votre ville de résidence et le nom de votre banque.rnSi vous êtes sceptiques, je pourrais vous donner mon tel pour qu'on en parle en direct.rnTenez-moi informés.rnà+rnLudo

Par **lapinwarrior**, le **28/09/2011 à 19:48**

bonjour , j ai egalement le meme probleme , et je suis partant pour depoter un plainte commune , je vous fais passe mon mail rnstooof2008@hotmail.frnmerci de me tenir au courant des demarches a suivre rnseuls on n est rien , unis on est forts !!!!

Par **eric**, le **26/10/2011 à 12:10**

Bonjour je me suis fait baiser par cette putain de société Netpro gérant du site une rencontre.com, il m'on prélevé sans que je me rende compte de mars 2010 à 24 juillet 2011 une somme de 29.99 euro par mois sans mon autorisation.rnça me fou les nerfs avec les temps qui cours. Je ne vais pas me laisser faire. rnAlors si vous avez subit la même arnaque contacter moi au 06 69 44 28 59 ou écrivez-moi par email/ e_dibala@yahoo.frnJe pense que ce genre de chose ne devait plus exister, que ce pseudo société connu des services de police doit être fermé définitivement. N'hésiter pas de contacter. Il vont le payer ça je vous garantis.

Par **PERLA77500**, le **18/01/2012 à 20:49**

bonsoir rnje viens de m'apercevoir d'un prelevement tous les 3 MOIS DE 78 EUROS rnSOIT 4 PRELEVEMENT EN TOUT rnSuite à un pack a 1 euros pour la journée sauf résiliation sur le site comrencontres le débit pour 3 mois va être fait et si vous ne vous résilier pas les prélevement continueront rn rnj'ai fait opposition a ma carte bleue et je porte plainte contre la société qui est gere en belgique rn rnfaissant un peu de juridique je vais essayé de voir ce qui est possible de faire pour se faire rembourser sur l'offre ce n'est pas clair mais le contrat que propose ces escrocs est très bien fait et tout est stipulé rn rnil faut prouver qu'à la vente de l'offre pour 24 heures l'arnaque est la on paye 1 euros pour voir et en fait on se fait débité tous les mois ou trois mois rn rntroupe facile pour ses arnaqueurs si jepense qu'on est des centaine de milliers a s'etre fait arnaquer rn rnSURTOUT DESINSCRIVEZ VOUS rn rnET

FAITE OPPOSITION YA QUE CA JE CROISrnrnMERCI DE VOS TEMOIGNAGES JE PORTE PLAINTES AU COMMISSARIAT CETTE SEMAINErnrnTELEPHONE BUREAU 0164121307 C EST UN POSTE DIRECTE DEMANDER A PARLER UNIQUEMENT A ARIELLE rnrnje vais pas lacher

Par **phill38**, le **23/04/2012 à 16:34**

suite as vos messagesrnrncomme je l'ai déjà annoncé, je me suis fait avoir aussirrnmals le plus idiot s'est que j'ai mis 23 mois à m'en rendre compte rnrnbon affaire à suivre

Par **ginou46**, le **02/05/2012 à 17:11**

Je suis aussi arnaquée.....je me suis inscrite le 17/2/2012 pour 1 mois pour la somme de 39 €, ce contrat n'était pas reconductible, j'y avait bien veillé, n'ayant pas les moyens. rnils m'ont prélevé la même somme pour les mois de Mars et Avril. rnje vais faire opposition à ma banque et porter plainte rnce sont des escrocs!!!

Par **bruno** , le **08/05/2012 à 19:32**

salut moi aussi je viens de voir que j'ai payé 78€ x4 ce qui me fait péter un câble fou de colère !!!! je viens de fermer le compte demain je fais opposition !! pour ce qui est de récupérer les sous je suppose qu'on les a dans le fond ???

Par **Momotte**, le **09/05/2012 à 18:50**

Moi même étant inscrit depuis 3 jours en tant que membre avec l'offre à 70€ pour 3 mois, j'ai remarqué que tous les contacts qui m'écrivaient pendant ma période de non membre ne donnaient plus de nouvelles... aucune visite, aucun mails et aucun tchat. rnAujourd'hui je leur envoie un message les informant que je trouvais cela étrange, et de plus qu'en regardant sur le net j'ai pu découvrir que mes craintes étaient visiblement récurrentes, voici leur réponse. rnrnNous avons bien reçu votre message. Cependant, nous ne gérons pas le carnet de rendez-vous des personnes qui s'inscrivent sur notre site. Nous ne pouvons vous garantir leur disponibilité, leur manière de se comporter et même leur sérieux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, nous faisons des contrôles réguliers pour désinscrire les membres qui ne respectent pas nos conditions générales d'utilisation. Je vous suggère de contacter le maximum de personnes afin de rencontrer enfin la personne de votre choix. Cordialement, MariernrnrnSuite à ce mail je décide donc de retirer le renouvellement automatique suivi de la résiliation. rnrnMa question est donc la suivante : Le retrait effectué normalement sur mon compte tous les mois pendant 3 mois sera-t-il prélevé dans l'intégralité ou stoppé, car j'ai résilié pendant le premier mois? rnSi quelqu'un a une réponse à me fournir je suis preneur ^^. rnEt la seconde question est : peut-on faire une opposition à partir d'une date définie sur une carte bleue? rnrnMerci pour tous vos posts qui me sont bien

utile.rn(PS : j'ai bien pensé à annulé le renouvellement automatique avant de résilié)

Par **cartouche15**, le **18/05/2012 à 19:03**

deposez plainte contre cette societe et envoyez des alertes sur facebook moi aussi 4*78 euros sans etre inscrit ? ou peche t-il les numero de cartes bancaires ???

Par **VECSEB1**, le **26/10/2012 à 10:12**

Idem ce que j' ai fait je suis aller à la banque signaler carte bleue perdue donc plus de numéro de carte bleue valide . Ne devrait plus se prélever et renouvellement carte bleue gratuit. j attend de voir si sa fonctionne????